



RAPPORT DE LA

Commission des finances (COFIN)

CHARGÉE D'ÉTUDIER LE/LA

PR 09-2021 Demande de crédit de CHF 280'000 pour soutenir les activités du Casino Théâtre de Rolle durant la période 2022-2025

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances (liste des présents in fine) s'est réunie le 8 novembre 2021 à 8h00 dans les locaux de Région de Nyon et en présence de MM. Frédéric Mani et Paul Ménard, membres du Comité directeur (CODIR) et de Monsieur Boris Mury, Secrétaire Général (SG) pour une présentation du préavis susmentionné. Ces derniers ont répondu à nos questions, ce dont nous les remercions chaleureusement.

Préambule :

Le Casino théâtre de Rolle fait partie des quatre grandes institutions culturelles du district qui sont soutenues par Région de Nyon. La Région soutient les activités de créations artistiques ayant un impact dans le développement économique et touristique du district. Le Casino Théâtre de Rolle remplit ces critères et a déjà bénéficié d'une convention quadriennale 2018-2021 engageant les mêmes parties : La ville de Rolle, l'Etat de Vaud et la Région de Nyon.

Discussion :

La demande de crédit concerne une participation financière de CHF 280'000.- pour soutenir les activités du Casino Théâtre. Il s'agit d'un engagement pris par Région de Nyon sous réserve de l'approbation des budgets de fonctionnement par notre Conseil intercommunal. L'Etat de Vaud a en outre prévu d'augmenter sa participation de CHF 60'000.- par rapport à la période 2018-2021, soit CHF 15'000 de soutien supplémentaire par année.

La participation de la Région de Nyon, d'un montant de CHF 70'000.- par année sur 4 ans, se décompose ainsi :

- CHF 40'000.- / année issus du budget ordinaire culture de la Région
- CHF 30'000.- / année issus du fonds FRET

Comme l'indique le préavis, le Conseil intercommunal n'étant pas compétent pour valider une dépense du fonds FRET (cette compétence étant réservée à la commission y afférent), nous proposons d'amender le préavis ainsi :

*Remplacer « d'autoriser le financement de CHF 120'000 par un prélèvement sur le fonds FRET comptabilisé sur le compte 150.4803 » par « **sous réserve d'obtention d'autorisation de la***

Commission FRET d'autoriser le financement de CHF 120'000 par un prélèvement sur le fonds FRET comptabilisé sur le compte 150.4803 ».

Conclusion

Au vu de ce qui précède et à l'unanimité de ses membres présents, la COFIN demande au Conseil Intercommunal d'accepter le PR 09-2021 Demande de crédit de CHF 280'000 pour soutenir les activités du Casino Théâtre de Rolle durant la période 2022-2025 ainsi amendé.

Coppet, le 14.11.2021,

Pour la Commission des Finances,

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Vincent Moret (Rapporteur)	
Coppet	
Corinne Besson	
Grens	
Martial Besson	
Vinzel	
Valérie Jeanrenaud	
Burtigny	
Francis Costiou	
La Rippe	
Mario-Charles Pertusio	Excusé
Eysins	
Philippe Schirato	
Founex	